

Paris, le 13 novembre 2018

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES
REUNIE LE 14 SEPTEMBRE 2018

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Covivio Hotels (la « Société ») s'est réunie le 14 septembre 2018 à 11 heures, 30 Avenue Kléber - 75116 PARIS, sous la présidence de Monsieur Dominique OZANNE, représentant le Gérant Commandité de la Société.

Sur les 118.057.886 actions composant le capital social, actions autodétenues comprises, 69 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possédant 114.103.392 actions au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire, représentant 114.103.392 droits de vote, soit un quorum de 96,65 %, ont adopté l'ensemble des résolutions présentées en Assemblée Générale Ordinaire.

Sur les 118.057.886 actions composant le capital social, actions autodétenues comprises, 50 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possédant 114.100.538 actions, au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire, représentant 114.100.538 droits de vote, soit un quorum de 96,65 %, ont adopté l'ensemble des résolutions présentées en Assemblée Générale Extraordinaire.

Monsieur Dominique Ozanne a procédé aux formalités d'usage d'ouverture de la séance, notamment à la constitution du Bureau composé des représentants des sociétés COVIVIO et PREDICA, et à la désignation du secrétaire de l'Assemblée Générale, Monsieur Patrick Bour.

Monsieur Dominique Ozanne a rappelé que cette Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée en vue notamment de statuer sur le changement de dénomination sociale de la Société et ce afin de faire évoluer son identité et sa marque en cohérence avec le changement opéré au niveau de Covivio.

Au cours de la séance, Monsieur Dominique Ozanne, a fait une présentation synthétique du rapport de gestion. Après avoir exposé les éléments clés de l'activité du Groupe au cours du premier semestre, il a présenté la nouvelle identité de la Société.

A l'issue de cet exposé, il a présenté les résolutions sur lesquelles l'Assemblée Générale Mixte était appelée à délibérer.

Il a ensuite invité les actionnaires à prendre la parole. La synthèse des débats est présentée ci-après :

Un premier actionnaire souhaiterait des précisions sur le régime fiscal SOCIMI en Espagne :

Mme CZARNECKI présente le régime fiscal des sociétés anonymes cotées d'investissement immobilier en Espagne « SOCIMI » qui est applicable aux actionnaires personnes physiques et morales détenant directement ou indirectement au moins 5% des droits à dividendes de la SOCIMI distributrices et ne justifiant pas être soumis à un taux d'imposition d'au moins 10%. En conséquence, afin d'éviter l'application d'un prélèvement de 19%, les actionnaires devront communiquer avant la distribution de dividendes de la SOCIMI un certificat de résidence, ainsi qu'une attestation justifiant la soumission des dividendes perçus à un taux d'imposition d'au moins 10%.

Un second actionnaire s'interroge sur les développements en Espagne et au Portugal :

M. OZANNE précise que la Société souhaite se développer dans ces 2 pays.

Un autre actionnaire s'interroge sur le maintien du niveau de rendement des investissements :

M. OZANNE indique que les opérations d'acquisition ont permis d'améliorer la qualité du portefeuille ainsi que le taux de rendement où nous visons un rendement de 6% et rappelle la stratégie long terme de nos actionnaires institutionnels.

Un actionnaire s'interroge sur la forte hausse de l'EBITDA en Belgique :

M. OZANNE rappelle que suite aux attentats, l'EBITDA était en forte baisse et qu'aujourd'hui ce niveau a été rattrapé et est désormais supérieur à l'EBITDA avant les attentats.

Un actionnaire s'interroge sur les investissements en Grande Bretagne et notamment les conséquences du Brexit sur la fréquentation des hôtels :

M. OZANNE précise que la clientèle est constituée pour moitié de clientèle internationale et domestique. Concernant les travaux, ils sont à la charge du locataire et sont validés par le Comité de partenariat mis en place avec Intercontinental.

A la suite de cette session de questions/réponses, Monsieur Dominique Ozanne a soumis au vote des actionnaires les six résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Toutes ces résolutions présentées par le Gérant ont été approuvées à la majorité requise.

Les résultats des votes sont disponibles sur le site internet de Covivio Hotels à l'adresse suivante : www.covivio-hotels.fr (rubrique « Finance/Assemblées Générales/ Assemblée Générale Mixte du 14 septembre 2018 »).